Commission scolaire de Montréal

Victor-Rousselot
3525, Sainte-Émilie H4C 1Z3
(514) 596-5750

RENSEIGNEMENTS À TRANSMETTRE AUX PARENTS EN DÉBUT D'ANNÉE
RELATIVEMENT À LA NATURE ET À LA PÉRIODE DES PRINCIPALES ÉVALUATIONS

Éducation préscolaire – 5 ans

Les compétences suivantes feront l'objet d'une évaluation au cours de l'année

1. **Agir avec efficacité dans différents contextes sur le plan sensoriel et moteur (1re et 3e étapes)**
2. **Affirmer sa personnalité (2e et 3e étapes)**
3. **Interagir de façon harmonieuse avec les autres (1re et 3e étapes)**
4. **Communiquer en utilisant les ressources de la langue (1re et 3e étapes)**
5. **Construire sa compréhension du monde (2e et 3e étapes)**
6. **Mener à terme une activité ou un projet (2e et 3e étape)**

Dates des communications officielles que vous recevrez durant l'année 2019-2020	
Première communication écrite	Vous recevrez une première communication comportant des commentaires sur les apprentissages et le comportement de votre enfant le mercredi 9 octobre. Celle-ci a pour but de vous informer du développement de votre enfant depuis le début de l'année scolaire.
Premier bulletin	Ce bulletin couvrira la période du 28 août au 8 novembre. Il vous sera remis au cours de la rencontre du jeudi 14 novembre.
Deuxième bulletin	Le deuxième bulletin couvrira la période du 11 novembre au 21 février. Il vous sera acheminé à la maison par votre enfant le 27 février. Sur convocation de l'enseignant, une rencontre ainsi que la remise du bulletin sont prévues à cette date pour les parents d'enfants éprouvants des difficultés d'apprentissage ou de comportement.
Troisième bulletin	Le troisième bulletin couvrira la période s'échelonnant du 24 février jusqu'à la fin de l'année. Il sera disponible à la fin de l'année scolaire sur Mosaïk ou envoyé par courriel.